

Plan de conservation des milieux naturels

Réalisé par :

habitat

LA NATURE À L'ŒUVRE



Credit photo : Cory Froud

Bénéfices associés à la conservation des milieux naturels :



Augmentation de la résilience des milieux naturels, et donc du territoire face aux changements climatiques.



Protéger et améliorer les services écosystémiques rendus par les milieux naturels comme la séquestration du carbone, les îlots de fraîcheur et la rétention des sédiments.



Protection des zones de recharges de l'aquifère et de la qualité de l'eau sur le territoire.



Meilleur accès à la nature pour la population.

Document complet :

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS ?

C'est un plan qui intègre les plus récentes avancées scientifiques en écologie et connectivité du paysage afin de dresser un portrait de l'état actuel du territoire à l'étude et d'élaborer des stratégies de gestion du territoire et de conservation des milieux naturels prioritaires, selon un ensemble d'indicateurs scientifiquement éprouvés pour soutenir la biodiversité, et communément compris et acceptés par la Ville et la population.

OBJECTIFS DU PROJET

Dresser un portrait de l'état actuel des milieux naturels du territoire de la Ville d'Hudson.

Identifier les outils et mécanismes de conservation disponibles.

Élaborer des stratégies de gestion du territoire et de conservation des milieux prioritaires.

Proposer un plan d'action de mise en œuvre d'actions de conservation sur un horizon de 5 ans.

QUELQUES STATISTIQUES

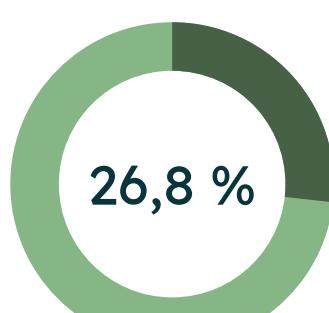


Superficie des milieux naturels

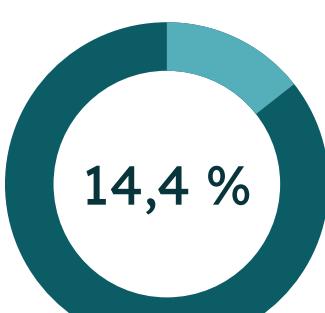


153 ha

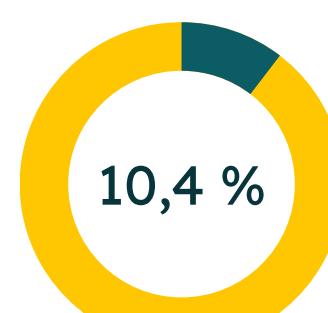
Superficie des milieux avec statut de conservation



Proportion de milieux naturels forestiers sur le territoire



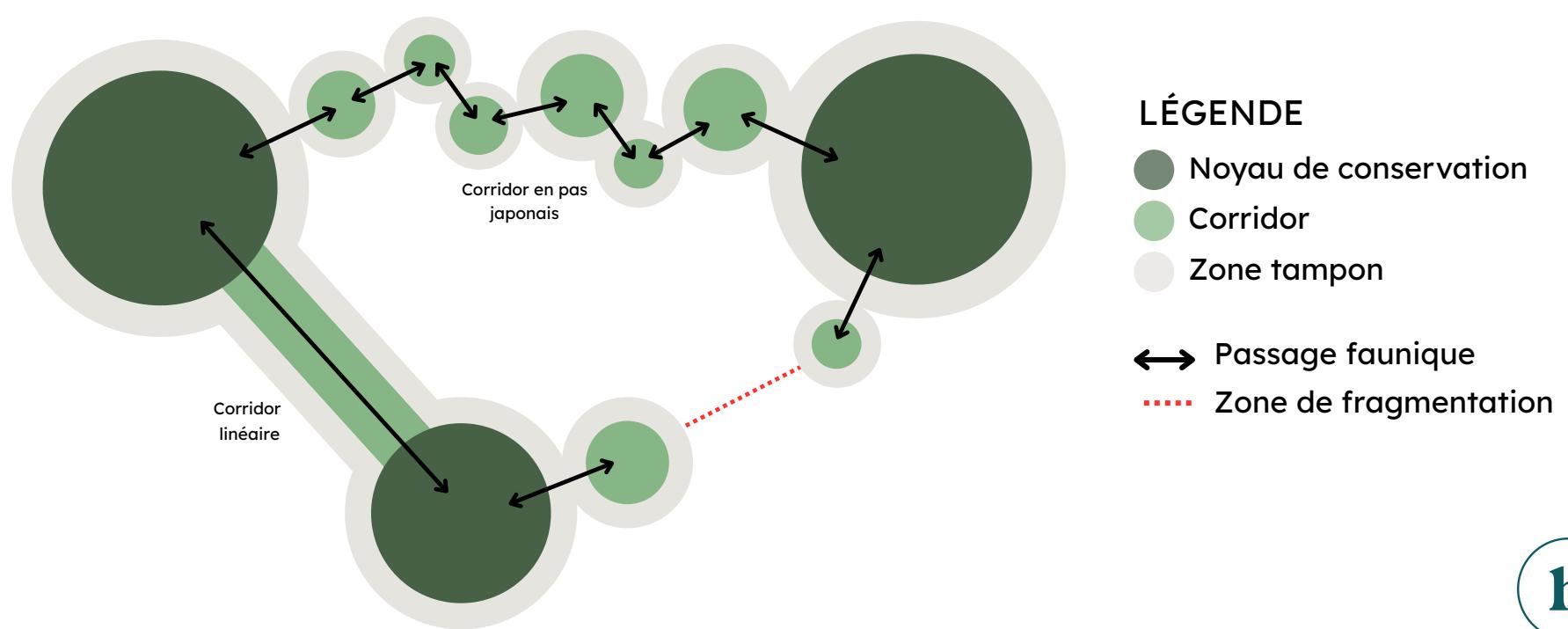
Proportion de milieux naturels humides sur le territoire



Proportion des milieux naturels appartenant à la Ville

QU'EST-CE QUE LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE ?

- La connectivité écologique est la capacité de déplacement des espèces fauniques à l'intérieur de leur aire de répartition.
- Une connectivité élevée témoigne de la proximité des milieux naturels entre eux dans le paysage, permettant le déplacement des espèces selon leurs besoins.
- Les milieux anthropisés, tels que les milieux urbains et agricoles, fragmentent les aires de répartition des espèces et constituent les principales barrières au déplacement de celles-ci.



ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ



Nombre d'espèces recensées à Hudson :

12

230

165

22

248

Mammifères

Oiseaux

Insectes

Reptiles & amphibiens

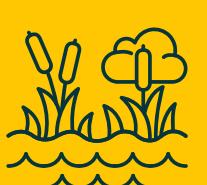
Végétaux

La mise à jour de certaines analyses a permis de réaliser un diagnostic de la santé des espèces fauniques et floristiques du territoire :

- Un point chaud important d'avifaune est situé dans le secteur plaine de Choisy / talus Alstonvale, et une forte concentration d'observations d'herpétofaune se situe dans l'est de la municipalité ;
- La présence d'espèces exotiques envahissantes constitue un enjeu pour la santé des milieux naturels et de la biodiversité indigène ;
- Hudson compte 31 espèces protégées par un à statut légal, soit provincial et/ou fédéral.

SYNTHÈSE PAR TYPES DE MILIEUX

Milieux humides



- Présentent une connectivité élevée, mais une susceptibilité au développement.
- Présentent différents types de milieux humides : cours d'eau, marécages, marais, tourbières.

Milieux agricoles



- Les milieux agricoles se situent aux deux extrémités du territoire, au niveau de la plaine de Choisy et dans l'est de la plaine de Como.
- Les zones agricoles contiennent des zones potentiellement sujettes aux mouvements de terrains.

Milieux forestiers



- Les forêts mixtes sont les forêts avec la connectivité la plus élevée, et la sensibilité la plus forte à la sécheresse.
- Les friches et milieux arbustifs sont caractérisés par une connectivité faible, une sensibilité moyenne à la sécheresse et au vent et une sensibilité aux menaces biotiques.

Contraintes et défis de conservation



Développement :
Croissance de la
demande
résidentielle,
notamment pour les
terrains boisés ou
agricoles à fort
potentiel écologique.



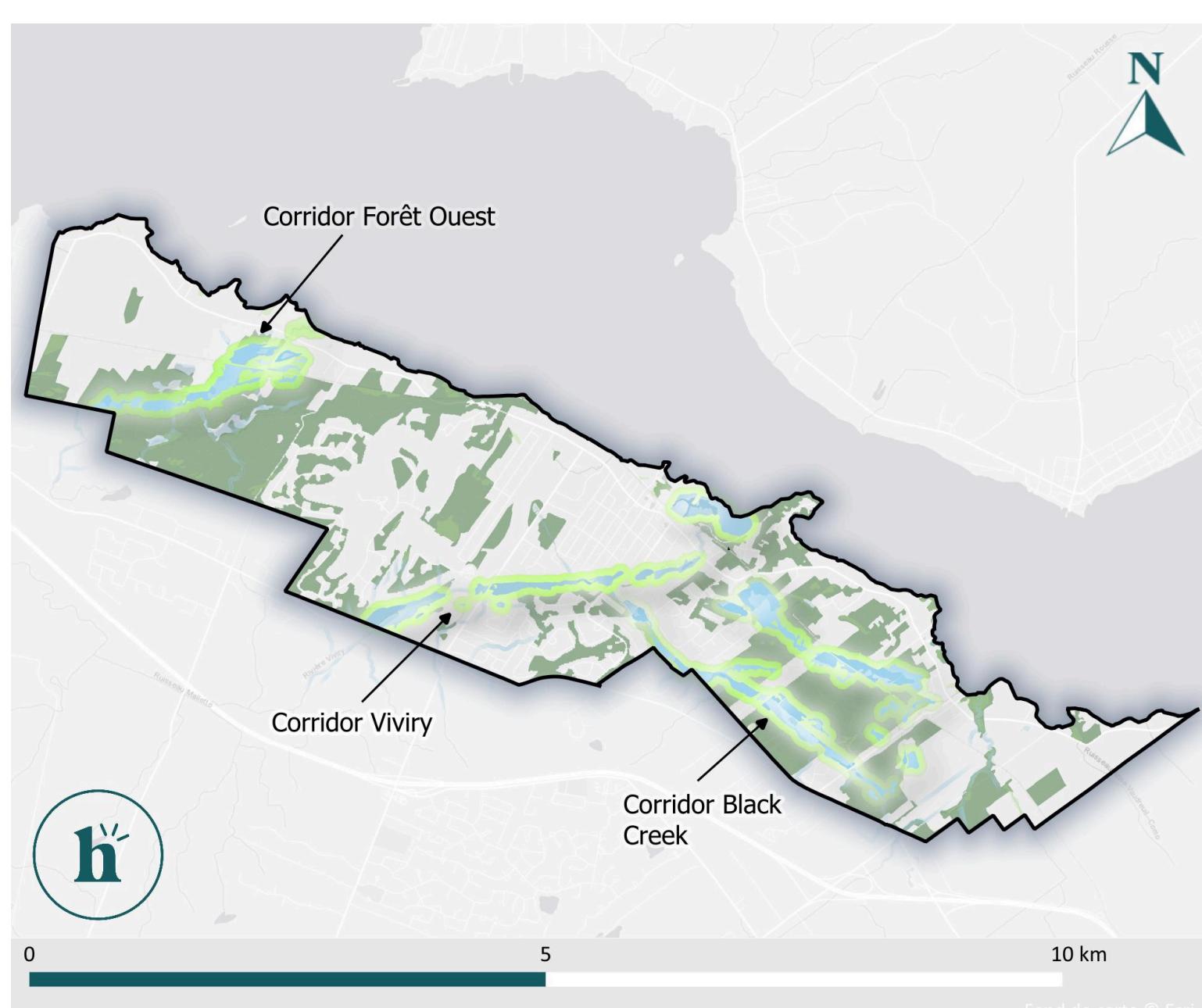
Environnement :
Espèces exotiques
envahissantes,
fragmentation des
habitats, occupation
des sols, changements
climatiques, insectes et
maladies.



Financement :
Faible prévisibilité des
financements externes
comme les subventions
et fonds provinciaux et
absence d'un fonds
municipal dédié à
l'acquisition de milieux
naturels stratégiques.



Gouvernance :
Besoins de
collaboration et
coordination entre
les différents
acteurs du territoire
municipal.



ZONES PRIORITAIRES POUR LA CONSERVATION

Les analyses réalisées mettent en évidence trois corridors écologiques d'intérêt, tous reconnus pour leur rôle structurant dans la connectivité régionale.



PLAN D'ACTION

Le Plan d'action a pour but d'atteindre une vision définie pour Hudson en 2030. Cette vision, proposée par la ville d'Hudson, représente ce que la municipalité souhaite en matière de conservation des milieux naturels ainsi que pour l'adaptation aux changements climatiques et pour offrir un bon niveau de vie à sa population.

VISION 2030

Les milieux naturels d'Hudson sont en santé et contribuent à la conservation des corridors de biodiversité. Ils sont résilients aux changements climatiques tout en offrant une qualité de vie exceptionnelle aux générations actuelles et futures.

Le Plan d'action découle directement du Plan de conservation des milieux naturels, en définissant des mesures pour conserver les milieux naturels d'Hudson. Il est présenté en deux volets complémentaires qui permettent d'articuler à la fois des orientations générales et des actions ciblées.

Plan d'action - Volet 1 Orientations générales à l'échelle du territoire

Plan d'action - Volet 2 Planification stratégique par secteur prioritaire

Ce premier volet propose des mesures générales applicables à l'ensemble du territoire d'Hudson pour atteindre les objectifs globaux de conservation. Il définit les objectifs à long terme et permet d'avoir une vue d'ensemble sur les priorités de conservation municipales tout en les harmonisant à ceux de l'échelle régionale.

Quatre orientations en lien avec les objectifs des documents de planification de la Ville et les priorités régionales ont été développées pour guider ce premier volet du plan d'action. Elles ont été définies par Habitat et la Ville d'Hudson, suite à la consultation de la population par sondage et ateliers de réflexion.



1. Identifier les corridors écologiques et protéger les milieux naturels.
 - Créer une Politique de conservation.
 - Mettre en place un programme de conservation volontaire.
 - Viser l'obtention du statut de Paysage humanisé pour le corridor Viviry, reconnaissant l'intervention humaine du milieu tout en préservant sa valeur écologique.



2. Par une gestion active, mettre en valeur et restaurer les écosystèmes pour augmenter les bénéfices environnementaux.
 - Encourager les pratiques durables dans les golfs et dans les zones agricoles.
 - Développer un plan stratégique local pour améliorer la résilience des milieux naturels.
 - Réaliser un inventaire forestier complet de la forêt publique.



3. Mobiliser la communauté pour une participation active dans la conservation
 - Mettre en place un budget participatif environnemental avec les citoyens
 - Accompagner les propriétaires privés sur des solutions d'aménagement paysager probiodiversité
 - Créer un groupe volontaire de résidents pour aider à la restauration des habitats sensibles



4. Faciliter un accès équitable et respectueux de la nature
 - Installer des supports éducatifs, en partenariat avec des organismes locaux
 - Créer un code de conduite écologique pour les usagers des sentiers
 - Réduire l'impact des activités récréatives sur les plans d'eau, notamment via le nettoyage des embarcations

Crédit photo : Cory Froud

Qu'est-ce que la conservation volontaire ?

La conservation volontaire est la prise en charge de la conservation du patrimoine naturel sur une terre privée par les propriétaires. Différentes options sont possibles. Pour chacune de ces options, la durée du statut varie de 25 ans à la perpétuité.

→ Désignation d'un paysage humanisé

→ Servitude de conservation

→ Don/Vente/Transfert à un organisme de conservation

→ Désignation d'un habitat floristique

→ Réserve naturelle

Idées reçues sur la conservation volontaire :

« On veut m'empêcher d'utiliser mon terrain ! »

→ En fait, la conservation volontaire est un choix personnel, il n'y a aucune obligation.

« Je perds toute valeur foncière en protégeant mon terrain ! »

→ Des options comme la servitude de conservation permettent de garder la propriété tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

« Seuls les grands terrains peuvent être protégés. »

→ Même une petite zone boisée, une rive ou une prairie peuvent être conservées et contribuer à la biodiversité.



Ce volet cible des secteurs prioritaires pour la conservation, où des interventions spécifiques sont nécessaires afin de protéger et restaurer l'ensemble des écosystèmes. Trois zones ont été identifiées comme essentielles : le corridor Viviry, le corridor Black Creek et Forêt Ouest. La sélection de ces corridors repose sur plusieurs critères stratégiques, notamment leur richesse biologique, leur rôle dans la connectivité entre les milieux naturels, ainsi que leur niveau de perturbation et de sensibilité face aux pressions environnantes.

Corridor Viviry



Exemples d'actions à mettre en place dans le corridor :

- A** Stabiliser et revégétaliser les berges des cours d'eau.
 - B** Améliorer la connectivité par la mise à jour du zonage de conservation et l'obtention du statut de paysage humanisé pour le corridor Viviry.
 - C** Contrôle des espèces envahissantes au Lac Pine.
- ■ ■ ■ ■ Améliorer les sentiers des parcs à l'aide de panneaux d'interprétation et interdire l'accès aux habitats sensibles.

Corridor Black Creek

Exemples d'action à mettre en place dans le corridor :

- A** Créer des zones tampon dans les secteurs sensibles près des zones humides et cours d'eau.
 - B** Négocier des ententes volontaires avec les propriétaires privés pour sécuriser les noyaux forestiers sensibles entre le parc Davidson et la forêt Como.
 - C** Contrôle des espèces envahissantes dans le parc Davidson.
- ■ ■ ■ ■ Réaménager les sentiers du parc Davidson en collaboration avec les gestionnaires du golf Como pour assurer des pratiques responsables.



Corridor Forêt Ouest



Exemples d'action à mettre en place dans le corridor :

- A** Sécuriser des habitat critiques pour l'herpétofaune.
 - B** Maintenir et élargir les corridors boisés par des plantations d'espèces d'arbres indigènes.
 - C** Contrôle des espèces envahissantes et réaménagement des sentiers Gary Cirko.
- ■ ■ ■ ■ Restaurer les zones vulnérables à la sécheresse en favorisant les essences d'arbres résistantes à la sécheresse et la régénération forestière.